

Outils d'évaluation **en innovation sociale**

Grille de caractérisation d'un projet
avec un potentiel d'innovation sociale
Version synthétique



Un projet de :

Financé par :

Un projet multipartenarial



Contexte

Cet outil a été conçu en 2022 dans le cadre du projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#). Financé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et porté conjointement par Humanov-is, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), ce projet a pour but de créer des outils qui permettent de comprendre ce que sont des innovations sociales (IS) et de soutenir la réalisation de projets qui visent à les faire progresser.

Cette grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale vise à permettre d'identifier si le projet analysé concerne effectivement une initiative qui a le potentiel de devenir une innovation sociale. Cet outil est généralement utilisé en début de parcours, lors de la conception et la planification du projet. Les critères qui y sont énoncés concernent donc davantage les visées du projet que leur réalisation effective. Pour chacune des caractéristiques, la grille comprend un ou plusieurs critères et des suggestions d'indicateurs permettant de vérifier si le projet évalué répond à ces critères. Certains indicateurs et caractéristiques peuvent être considérés comme essentiels, alors que d'autres sont des bonnes pratiques vers lesquelles tendre, donc sont davantage facultatives. Nous avons indiqué dans le texte quels caractéristiques et critères nous semblent plus facultatifs, mais le choix final à ce sujet revient aux personnes qui utilisent la grille.

Cet outil s'inspire notamment :

- des caractéristiques des innovations sociales identifiées dans la recension des écrits et des pratiques (partie 1) ;
- de la grille de caractérisation des innovations sociales produite par l'AVISE ;
- de la grille de référence sur l'innovation sociale de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) et des capteurs de l'innovation sociale de l'Institut Jean-Baptiste Godin.

Cet outil est le fruit d'un processus de coconstruction mené dans le cadre d'ateliers de travail avec une communauté de personnes s'intéressant à l'innovation sociale. Nous les remercions pour leur précieuse participation.

Cette grille fait partie d'une série d'outils d'évaluation en innovation sociale, dont l'utilisation est complémentaire :

1. Revue de la littérature et des pratiques sur l'évaluation des innovations sociales (version complète et résumée)
2. Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
3. Schéma du cycle de vie d'une innovation sociale
4. Grille d'évaluation du niveau de maturité d'un projet d'innovation sociale (version synthétique et détaillée)
5. Tableau sur les approches évaluatives en fonction du niveau de maturité d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale
6. Glossaire

Cet outil est le fruit d'un processus de coconstruction mené dans le cadre d'ateliers de travail avec une communauté de personnes s'intéressant à l'innovation sociale. Nous les remercions pour leur précieuse participation.

Pour en savoir plus, consultez la page projet [Outils d'évaluation en innovation sociale](#) du RQIS.

Grille de caractérisation d'un projet avec un potentiel d'innovation sociale

Nature du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
Caractéristique 1	Objectif de répondre à une aspiration, à un besoin ou à un problème non répondu
Critère 1.1	Une aspiration, un besoin ou un problème non répondu ou non adéquatement répondu et une hypothèse de solution ont été explicitement identifiés au sein du milieu preneur par les porteurs du projet.
Critère 1.2	La volonté de mettre en œuvre une réponse à ce besoin, à ce problème ou à cette aspiration est inscrite explicitement comme la raison d'être du projet.
Caractéristique 2	Caractère novateur : rupture avec les pratiques habituelles du milieu preneur
Critère 2.1	L'hypothèse de solution prévoit de transformer les pratiques habituelles des porteurs du projet et/ou du milieu preneur.
Caractéristique 3 (facultative)	Cohérence de l'hypothèse de solution visée
Critère 3.1	L'hypothèse de solution visée prend une forme tangible (produit, technologie, dispositif, etc.) ou immatérielle (ex. service, procédé, mode d'organisation, règle, etc.) adaptée au problème, au besoin ou à l'aspiration auquel elle répond. Dans tous les cas, elle est concrète (on peut expliquer de quoi il s'agit).

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale	
Caractéristique 4	Porteuses et porteurs
Critère 4.1	Le projet est explicitement porté par un acteur ou actrice (ex. individu, organisation, etc.) ou un collectif d'acteurs (ex. réseaux d'organisations). Le porteur ou la porteuse est complémentaire avec les acteurs et actrices du milieu preneur et y reçoit des appuis.
Caractéristique 5	Ancrage social dans un milieu preneur
Critère 5.1	Un milieu preneur – c'est-à-dire les parties prenantes, incluant les « bénéficiaires » potentielles directes ou indirectes – a été explicitement interpellé, engagé ou mobilisé par les porteurs ou porteuses du projet. Le milieu preneur peut être un territoire, une organisation, une institution, un secteur, etc.
Caractéristique 6	Ressources identifiées ou mobilisées
Critère 6.1	Les porteurs ou porteuses ont identifié des ressources potentielles (projet en démarrage) ou planifié leur mobilisation (projet à un niveau de maturité plus avancé) auprès des partenaires ou parties prenantes afin d'assurer la réalisation du projet et sa capacité à supporter les risques et la temporalité longue du processus d'innovation. La nature de ces ressources est souvent multiple (hybride).

Processus du projet avec un potentiel d'innovation sociale

Caractéristique 7	Action collective mobilisant des acteurs complémentaires
Critère 7.1	L'hypothèse de solution est coconstruite de manière collective et repose sur des collaborations entre des parties prenantes.
Critère 7.2 (facultatif)	Le projet prévoit mobiliser une diversité de parties prenantes comportant des savoirs, des visions, des compétences, des expertises et des ressources complémentaires.
Caractéristique 8	Implication des usagers et usagères et des parties prenantes dans la délibération et la prise de décision
Critère 8.1	Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes à la délibération et à la prise de décision.
Critère 8.2	Le projet prévoit la participation des usagers et usagères et des parties prenantes dans les différentes phases d'identification du problème, du besoin ou de l'aspiration, d'élaboration des « solutions » (ex. stratégies), de mise en œuvre par des expérimentations et d'évaluation.
Caractéristique 9 (facultative)	Apprentissages collectifs dans le cadre d'expérimentation
Critère 9.1	Les porteurs ou porteuses prévoient un processus d'apprentissage collectif dans le cadre d'expérimentation en vue de développer les compétences et créer des connaissances sur le projet ou son processus.
Caractéristique 10	Appropriation par les milieux preneurs
Critère 10.1	Le projet prévoit des activités visant à assurer l'appropriation des nouvelles pratiques par les milieux preneurs.
Caractéristique 11 (facultative)	Stratégie de diffusion et d'institutionnalisation
Critère 11.1	Le projet prévoit des activités visant un changement d'échelle dans sa phase actuelle ou dans une phase ultérieure, ou bien en est le résultat.
Critère 11.2	Le projet prévoit des démarches visant à influencer les normes, les lois, les règlements ou les politiques publiques afin d'assurer une reconnaissance d'une innovation.

Impacts sociaux visés	
Caractéristique 12	Impacts sociaux jugés « positifs »
Critère 12.1	Les impacts sociaux visés sur les personnes, les organisations ou les territoires par le projet, tant sur le plan de processus que de finalités, sont jugés positifs par les parties prenantes ou permettent d'éviter des impacts jugés négatifs.
Caractéristique 13 (facultative)	Développement de biens et services inclusifs
Critère 13.1	Le projet prévoit des activités afin de développer et de faire bénéficier des biens et services à la diversité des parties prenantes, et ce, de manière inclusive.
Caractéristique 14 (facultative)	Durabilité des impacts sociaux
Critère 14.1	Le projet cherche à produire et/ou produit des impacts sociaux qui perdurent et en conformité avec une visée de développement durable.
Caractéristique 15 (facultative)	Visée de transformation des rapports sociaux
Critère 15.1	Le projet vise, à long terme, à produire une transformation des rapports sociaux.